

La réforme de l'impôt des sociétés (23/02/17) | Séminaire - Bruxelles (23/02/17)

## LA RÉFORME DE L'IMPÔT DES SOCIÉTÉS : ENJEUX ET CONTRAINTES

► Organisation : **Chaire PwC, Université Catholique de Louvain, en partenariat avec l'ICHEC-ESSF**

► Date : 23 février 2017

► Lieu : Ichec, Campus d'Anjou, 365A Rue au Bois, 1150 Bruxelles, auditoire A 200 (bâtiment a)

► Entrée gratuite - [inscription via le formulaire en ligne](#)



Sous la présidence d'**Edoardo Traversa**, professeur à l'Université Catholique de Louvain, avocat

### 14.00-15.30 : L'impôt des sociétés dans le système fiscal belge : situation et évolution

Réformer l'imposition des sociétés implique de tenir compte de sa place dans le système fiscal. L'on songe à l'articulation avec l'impôt des personnes physiques, auquel sont soumis les entreprises personnelles et les actionnaires individuels. Par ailleurs, est également abordée la question de l'efficacité des incitants fiscaux à l'Isoc, notamment en matière d'investissement, de recherche ou d'environnement.

-Table ronde avec

**Ivan Van de Cloot**, Economiste en chef, Itinera Institute, auteur du livre « **Tax shift** », (Racine, 2016)

**Marcel Gérard**, Professeur à Université Catholique de Louvain, au Collège d'Europe (Bruges) et à l'Université Saint-Louis- Bruxelles

**Sébastien Wolff**, Chercheur à l'Université Catholique de Louvain

### 15.30-15.45 : Pause-café

### 15.45-17.00 : L'impôt des sociétés dans une perspective internationale : entre concurrence et convergence

Les mutations du cadre fiscal international réduisent fortement la marge de manœuvre du législateur belge. Les initiatives de l'OCDE (BEPS) et de l'Union européenne obligent la Belgique à repenser sa politique dite « de niches fiscales » et pourraient déboucher vers une plus forte convergence des systèmes fiscaux. En parallèle, il faut tenir compte des réformes mises en œuvre dans les autres Etats européens, qui eux aussi cherchent à s'adapter au nouveau contexte tout en restant compétitifs.

-Table ronde avec

**Etienne de Callatay**, Orcadia Asset Management et Université de Namur

**Olivier Hermand**, Partner PwC et Université Catholique de Louvain

**Isabelle Richelle**, Co-présidente du Tax Institute de l'Université de Liège, Professeur à l'ICHEC-ESSF, avocate au Barreau de Bruxelles

- **Agrément OBFG**: 3 points / IEC (n° de formateur permanent A0124/2009)
- Contact : [ariane.robbyn@uclouvain.be](mailto:ariane.robbyn@uclouvain.be) - Université catholique de Louvain, Faculté de Droit, CRIDES, Place Montesquieu 2, bte L2.07.01 – 1348 Louvain-la-Neuve Tél : 010/47 47 49